

Votre comité suggère que l'école de l'Assomption présente sur sa ferme, pour les années 1870 et 1871, un modèle de rotation sur une étendue d'environ 30 arpents, comprenant huit divisions, et renfermant céréales, prairies, pacage, plantes textiles, légumes à gousses, et légumes à racines tubéreuses.

ÉCOLE STE. ANNE.

Cette école est assez bien montée : échantillon de minéraux, terres, grains, modèles anatomiques ou autres cartes, planches, livres. La ferme est bien tenue, à en juger par les parties que nous avons visitées. On y voit un système de culture : sol net et bien façonné, amélioré et même drainé dans quelques-unes de ses parties : assez bonnes clôtures ; instruments aratoires nombreux et perfectionnés. Bétail assez nombreux : espèce bovine et porcine bien choisies ; troupeau de moutons renfermant de bonnes pièces : ses chevaux seuls laissent à désirer. Constructions et surtout vacherie, porcherie et laiterie bien conditionnées. Cependant les divers bâtiments ne sont pas un tout commodément disposés : c'est ainsi que les granges sont trop loin des étables, ainsi que l'eau et le hangar : cette mauvaise disposition occasionne des pertes de temps dans le service.

Avec tous ses avantages, l'école de Ste. Anne manque d'élèves : elle n'en a que deux depuis le commencement de cette année scolaire. Quelle en est la cause ? Nous en parlerons plus loin.

(À CONTINUER.)

L'assemblée annuelle de la société d'agriculture du Comté de Rouville fut tenue à Rougemont, le 22 décembre 1869, et présidée par Michel Frégeau Benyer, vice-président, et Jean Uldéric Messier, Sec., agissant comme secrétaire.

Les comptes de la société furent soumis à l'assemblée, et après un examen très sérieux, trouvés exacts et acceptés unanimement, sur proposition de M. François Roulette, secondé par M. Pierre Messier, de Ste. Marie.

M. James Code propose, secondé par M. Frs. Ostigny, que M. le Major Campbell soit réélu président de cette société : agréé unanimement.

Michel Frégeau, Sec., propose, secondé par M. Napoléon Aresse, que Félix Bessette, Sec., soit élu vice-président de cette société ; agréé unanimement.

M. Richard Standish propose, secondé par M. François Roulette que M. Jean Uldéric Messier soit réélu secrétaire, avec les mêmes honoraires que par le passé, à raison de six pour cent.

M. Etienne Poulin propose un amendement, secondé par M. Flavien Carré, que M. Jean St. Onge, ancien secrétaire de la dite société, soit nommé secrétaire à raison de quatre pour cent.

Sur division, la motion principale est passée, et le dit J. U. Messier est continué dans sa charge comme secrétaire.

M. Napoléon Aresse propose, secondé par M. François Roulette, que M. Nazaire Nadeau soit élu directeur pour la paroisse de St. Césaire, agréé unanimement.

M. le Dr. Poulin propose, secondé par Joseph Bessette, que M. Louis Lacroix soit réélu directeur pour la paroisse de L'Ange-Garaien, agréé.

M. James Code propose secondé par M. François Ostigny, que M. Onias Crossfield soit élu directeur pour la paroisse de St. Paul, agréé.

M. Etienne Poulin propose, secondé par M. Pierre Messier, que M. Joseph Lebeau soit élu directeur pour la paroisse de Ste. Marie.

M. Joseph Bessette propose en amendement secondé par M. Jean Bte. Lebeau que M. Etienne Poulin soit élu directeur pour la paroisse de Ste. Marie.

M. James Code propose en amendement secondé par M. Richard Standish que le Dr. Poulin soit élu directeur pour la paroisse de Ste. Marie. M. Etienne Poulin a été élu sur division.

M. Samuel Bessette propose secondé par M. Louis Lacroix que M. Joseph Bessette soit élu directeur pour la paroisse de Richelieu ; agréé.

M. Joseph Bessette propose secondé par M. Samuel Bessette que Salime Bertrand, Sec., soit réélu directeur pour la paroisse de St. Mathias ; agréé.

M. Louis Auclair propose secondé par M. Charles Birs, que M. Gédéon Privé soit élu directeur pour la paroisse de St. Hilaire.

Le Dr. Poulin propose un amendement secondé par M. James Code, que M. Pierre L'Heureux soit élu directeur pour la paroisse de St. Hilaire.

La motion principale est passée et M. Gédéon Privé est élu.

M. Toussaint Bursalou propose secondé par M. Louis Lacroix que M. François Robert soit réélu directeur pour la paroisse de St. Jean-Baptiste ; agréé.

M. Pierre Messier propose secondé par M. James Code que François Ostigny soit réélu directeur pour la paroisse de Ste. Angèle ; agréé.

M. François Robert propose secondé par Félix Bessette, Sec., que des remerciements soient votés à Michel Frégeau, Sec., pour les bons services qu'ils a rendu à la société agréé.

Les nouveaux officiers et directeurs se sont assemblés immédiatement et ont passé la résolution suivante :

M. François Robert propose secondé par Joseph Bessette, qu'un comité composé du président, du vice-président, de Solime Bertrand et le secrétaire, soit nommé pour préparer un projet de règlement qui devra être soumis à une assemblée des officiers et directeurs, et revisé au nouveau, et ensuite être envoyé au comité du conseil d'agriculture pour recevoir son approbation.

—Communiqué.

A l'assemblée annuelle des membres de la société d'agriculture du comté de

St. Hyacinthe, tenue samedi, le 18 déc. 1869, on la salle publique du marché de la cité de St. Hyacinthe pour l'élection des directeurs et autres officiers de la dite société.

A la demande du président et de l'assemblée, le secrétaire trésorier donna comme d'habitude le rapport des opérations et recottes et dépenses de l'année qui vient de s'écouler et dont le résultat constate qu'il a été reçu durant la dite année la somme de \$1584.39 $\frac{1}{2}$ et qu'il a été dépensé, \$1583.54, qu'il est due à la dite société, la somme de \$62.68 $\frac{1}{2}$, et que cette société a de plus en mains en grain de semence importé, la valeur de \$69.87 $\frac{1}{2}$, puis il fut procédé aux élections et les personnes suivantes furent nommées comme suit :

MM. Ant. Maynard de la cité de St. Hyacinthe, président, MM. JBte. Michon de Laprésentation, vice-président, J. O. Guertin, secrétaire-trésorier, et MM. Jos. Legros Bousquet, de St. Denis, Ls. Lozau de St. Charles, C. Blanchette de Laprésentation, Calix Gaucher de St. Damase, P. Morin de St. Hyacinthe, Jos. Côté de St. Hyacinthe le confesseur, JBte. Peloquin de St. Barnabé et N. Courtemanche de St. Judes, directeurs.

Le secrétaire donna ensuite lecture et communication à l'assemblée de deux circulaires à lui adressées par le secrétaire du Conseil d'agriculture dont l'une informant cette société qu'il se chargerait d'importer pour ce comté, un Etalon Percheron ou normand pour la somme de \$650, livrable à Montréal, et l'autre faisant connaître les résolutions adoptées dans une assemblée du dit conseil d'agriculture concernant l'exposition des terres les mieux tenues et les mieux cultivées.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 27 décembre.
Greenbacks achetés à 17 p c de discompte en monnaie d'argent.

Argent acheté à 3 p. c. de discompte et vendu à 2 $\frac{1}{2}$

Or, à New-York, le 4 décembre à 2 h. P M 120 $\frac{1}{2}$.

CORCORAN & ST. JACQUES,
Courtiers de St. Hyacinthe

St. Hyacinthe, 27 Décembre 1869.
Vendredi, veille de Noël, nous avons eu un marché très bien rempli et très abondamment pourvu de viandes, volailles, légumes, grains, etc. Nous avons rarement vu une pareille activité et une pareille débit. Plusieurs de nos habiles fermiers ont vendu 18 ou 20 douzaines de dindes et oies, à des prix variant de \$2 à \$2.50 le couple pour les dindes et \$1 à \$1.50 pour les oies.

Les chemins qui sont assez beaux ont permis à beaucoup de monde de venir au marché. Il y avait foule.

Nul doute que vendredi prochain il y aura encore un bon marché.